

# Voix des Métaux ★

Fédération Française des Syndicats de la Métallurgie C.F.T.C. 5, rue Mayran PARIS 9<sup>e</sup>

## LA GRANDE CENTRALE SYNDICALE

## DÉMOCRATIQUE SE CONSTRUIT



par  
**JEAN MAÏRE**  
SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL

croissants, une morale chrétienne comme base à leur action syndicale ouvrière.

Notre souci du respect de toute personne humaine est trop grand pour demander aux chrétiens d'accepter, comme base à leur action syndicale ouvrière, des principes qui iraient à l'encontre de leurs convictions religieuses.

Nous affirmons que la croyance et la non croyance ne relèvent pas du domaine syndical. Les motivations personnelles, philosophiques ou religieuses des adhérents ne sont pas de la compétence du syndicalisme.

Ce n'est pas le fondement des valeurs que nous avons à rechercher, mais ce sont les valeurs à défendre que nous devons définir.

Pour éviter toute confusion, précisons que notre syndicalisme de demain doit continuer à reposer sur des principes. Il ne saurait donc être question de larguer nos valeurs, comme certains, hostiles à l'évolution, le laissent injustement entendre. Mais il faut, sans la moindre équivoque, préciser que nous n'entendons pas laisser subsister une quelconque référence chrétienne dans nos statuts et notre programme.

### Notre souci d'unité et de démocratie

La C.F.T.C., pas plus que le pluralisme syndical, n'est une fin en soi. Nous l'avons toujours affirmé. Tant sur le plan national qu'international, le syndicalisme ouvrier doit tendre au renforcement de son efficacité par le développement de sa cohésion.

Travailler à l'unité, c'est pour nous, œuvrer à la construction de la grande Centrale syndicale démocratique française dont les travailleurs, et le pays lui-même, ont besoin. Centrale syndicale libre, démocratique, susceptible dans le respect des opinions philosophiques ou religieuses de chacun, de rassembler la masse des travailleurs.

Travailler à l'unité, c'est œuvrer au regroupement de tous les travailleurs pour lesquels la justice, la liberté, la démocratie et la paix ont le même sens.

A nous tous, militants, adhérents de définir ce qui sera notre syndicalisme de demain, et de formuler les valeurs sur lesquelles la grande Centrale syndicale démocratique naîtra.

A nous, et à nous seuls, de nous déterminer, et toute personne étrangère à notre organisation syndicale ne saurait, sous peine de se substituer aux syndiqués et à leurs organisations, s'immiscer dans les débats et les décisions qui relèvent de la responsabilité exclusive de notre mouvement syndical.

Le Conseil de la Fédération, réuni mi-septembre, constatait avec satisfaction que les décisions prises par le Congrès de la C.F.T.C. fin juin 1963 allaient, en ce qui concerne les problèmes d'évolution de notre Centrale, dans le sens de l'action menée par notre Fédération de la Métallurgie depuis la Libération.

En effet, poursuivant ses efforts, en vue d'une ouverture de notre Centrale à tous les travailleurs, la C.F.T.C. décidait de poursuivre l'étude, la réflexion, avec l'ensemble de ses syndicats et sections d'entreprise, pour préparer, afin de les soumettre à un congrès extraordinaire en novembre 1964, des modifications quant à son titre, à ses statuts et à ses objectifs d'organisation et d'action.

### Pourquoi avoir attendu 1963 ?

Peut-être une telle question vient-elle à l'esprit de certains adhérents. Dans l'affirmative, et nous le comprenons fort bien, il n'est pas superflu d'apporter quelques précisions.

Les militants et adhérents favorables à l'ouverture de notre Centrale n'ont pas attendu 1963 pour poser cette question et agir dans ce sens. Leur attitude a été constante depuis 1945.

Au fur et à mesure que par ses positions et son action, la C.F.T.C. se développait, la prise de conscience des responsabilités du syndicalisme dans le monde moderne grandissait, et de plus en plus nombreux étaient ceux désireux d'œuvrer à une adaptation de notre syndicalisme. Adaptation, rappelons-le, ne se limitant pas au seul titre, mais posant aussi des aspects relatifs aux statuts, aux structures, à l'action et à nos responsabilités internationales.

### Notre souci de la personne

Notre souci du respect de toute personne humaine est trop grand pour imposer aux non chrétiens, aux in-

### dans ce numéro

vous lirez : pages



POUR L'AUGMENTATION  
DES SALAIRES = 3



JEUNE, SOIS LE  
BIENVENU... = 6



LE SALON ET L'INDUS-  
TRIE AUTOMOBILE = 4/5



NOTES DE VOYAGE = 7



Seule la lutte oave.

Photo Archives V.M.

## ● ACCORDS DE SALAIRES CHEZ BRAUD

Chez Braud, à Ancenis (Loire-Atlantique), un accord était signé, en mai 1963, prévoyant 3 % d'augmentation des salaires le 1<sup>er</sup> avril et 3 % en septembre. Une nouvelle rencontre était prévue en cas d'augmentation du S.M.I.G. de plus de 4 %. Celui-ci ayant augmenté de 4,22 % en juillet, les organisations syndicales demandèrent une réunion à la direction qui eut lieu le 10 septembre. L'accord qui fut signé stipulait notamment :

**SALAIRES :** 2 % au 1<sup>er</sup> juillet, 2 % au 1<sup>er</sup> novembre, en plus des 3 % de septembre.

**AVANTAGES SOCIAUX :** une paire de bleus par an et une paire de chaussures de sécurité.

## ● RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL CHEZ FRUEHAUF

A l'usine Fruehaut, d'Auxerre, une réduction de la durée hebdomadaire du travail vient d'être obtenue dans les conditions suivantes et applicable à partir du 1<sup>er</sup> octobre :

— Horaire hebdomadaire fixé à 45 heures au lieu de 47,5 réparties sur 5 jours par semaine.

— Compensation intégrale de cette réduction d'horaire, donc les 45 heures sont payées 47,5.

— En plus, une augmentation moyenne de 5 % est accordée sur les salaires.

## ● DANS LA RÉPARATION DE MATÉRIEL AGRICOLE

Suite à l'action menée sous l'impulsion de la section syndicale C.F.T.C., l'entreprise Jehan, à Plancoët (Côtes-du-Nord), a accordé notamment les revendications suivantes :

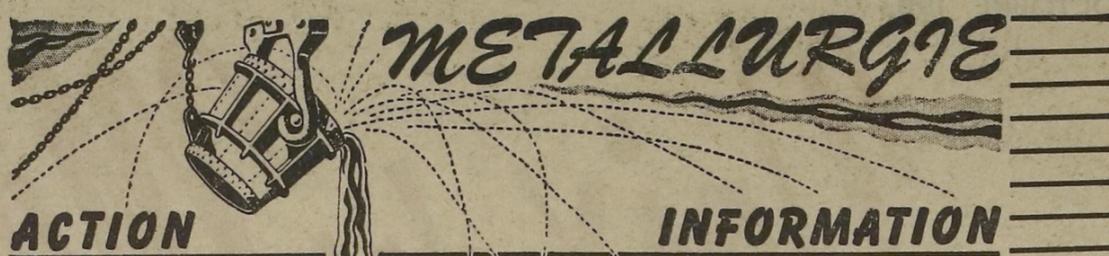
« VOIX DES METAUX »  
Rédaction - Administration : 5, rue Moyran  
PARIS (9<sup>e</sup>) — Tél. : TRU 14-50

PUBLICITE : « Publicat »  
24, boulevard Poissonnière - PARIS (9<sup>e</sup>)  
Tél. : PRO 86-51

Le Gérant : J. MAIRE

IMPRIMERIE SPECIALE « VOIX DES METAUX »  
5, rue du Cornet - Le Mans

Travail exécuté par des syndiqués



— Elaboration d'une classification avec grille de salaires ouvriers allant de 1,90 à 3,25 de l'heure, représentant une augmentation moyenne de 12 % ;

— Majoration à 100 % des heures du dimanche ;

— Quatrième semaine de congés entre Noël et le 1<sup>er</sup> janvier.

— Après contacts avec le syndicat patronal de cette branche, il a été convenu que des discussions doivent s'engager sur le plan national pour la conclusion d'une convention collective.

## ● A SUD-AVIATION SAINT-NAZAIRE

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, un salaire social garanti a été fixé dans les conditions suivantes :

1<sup>o</sup> Les salaires et appointements ne peuvent être inférieurs à 475 F, base 40 heures ;

2<sup>o</sup> L'ancienneté éventuelle s'ajoute aux 475 F ;

3<sup>o</sup> Les 475 F ne se traduisent pas par une nouvelle taxe horaire mais par un complément global, base 40 heures.

Exemple : taxe horaire  $2,50 \times 173 = 432,50$  — salaire social garanti : 475 F, appoint 42,50 (cette somme figure dans une colonne spéciale du bulletin de paie).

4<sup>o</sup> Pour le calcul des heures supplémentaires l'on divise le salaire social garanti par 173,33, soit 2,75.

## ● GAIN DE TROIS SIÈGES A LA C.E.M. DU HAVRE

Lors des élections de D.P. qui viennent d'avoir lieu courant septembre, la C.F.T.C. obtient, pour le premier collège, 311 voix, gagnant 48 voix ; la C.G.T., avec 574 voix, en perd 14, et F.O., avec 77, en perd 20. Au second collège, la C.F.T.C. qui, seule, présentait des candidats obtient 139 voix.

## ● DANS LES GARAGES

Rappelons l'accord de la région parisienne, signé le 27 juin, et portant les taux effectifs garantis de 2,19

(M 1) à 3,35 (OP 3), la valeur du point mensuel étant de 3,10.

Signalons les accords signés dans :

**Les Vosges (24 mai)** fixant les minis ouvriers de 2,12 au M 2 à 3,20 à l'OP 3 ;

— La valeur du point mensuel étant à 2,86 ;

— Une prime de salissure pour travail sur poids lourds « diesel » à 0,05 F.

**L'Aube (25 juillet) :** les minis vont de 1,94 au M 1 à 2,89 à l'OP 3, le tôlier-formeur tous métaux étant à 3,09 ;

— La valeur du point mensuel est de 2,68.

## ● DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES...

Chez Piel, à Saint-Ouen-de-Mimbré (Sarthe), après trois jours de grève bien menée par la jeune section syndicale C.F.T.C., le patron a dû accorder les 0,10 de l'heure d'augmentation des salaires qui étaient demandés.

Chez Viaud, à Barbezieux (Charente), après une suite de débrayages et plusieurs réunions en présence de l'inspecteur du Travail, il a été obtenu une augmentation de 0,08 F par heure, et un salaire minimum garanti par classification, à partir du 1<sup>er</sup> septembre, allant de 1,98 au M 1 à 2,85 au P 3. Là encore, grâce à l'action C.F.T.C., tant dans l'entreprise qu'au niveau de l'Union départementale, l'action a payé.

## ● NOUVELLES MENACES A HENNEBONT

Devant les nouvelles menaces de fermeture des Forges d'Hennebont, la Fédération est intervenue à nouveau auprès des pouvoirs publics et de la Chambre syndicale de la sidérurgie pour rappeler avec force la nécessité de garantie de l'emploi et les ressources aux travailleurs des Forges et d'assurer par tous les moyens une activité économique saine à Hennebont et sa région.

EN  
OCTOBRE

**A l'action pour...**

### ● Le droit syndical

Cette revendication concerne l'ensemble des travailleurs, car son aboutissement doit concrétiser la possibilité pour chacun des travailleurs de défendre dans l'entreprise ses droits et ses intérêts par l'action syndicale.

### ● Les salaires.

L'action doit être relancée dans chaque entreprise pour l'augmentation des

salaires réels et la détermination des minis garantis véritables.

Auprès des Chambres patronales, doit être défendu le barème de minis garantis accepté par les trois fédérations, allant de 2,25 au M 1 à 3,65 pour le P 3.

### ● La réduction de la durée de travail

Plus que jamais, mener l'action de pair sur nos deux revendications :

— retour progressif aux 40 heures.

— abaissement de l'âge de la retraite.

# THÈME REVENDICATIF

## FACE AU BLUF DU PLAN "ANTI-HAUSSE" AUGMENTER LES SALAIRES

temps, un certain Monsieur Missoffe, alors ministre du Commerce, dénonçait avec véhémence la pratique clandestine.

Et nous pourrions continuer, montrant combien ce « plan » n'est que « poudre aux yeux », comme le sont tous les « plans anti-hausse » qui refusent de s'attaquer aux causes profondes de l'inflation en France, qui sont des structures économiques et sociales dépassées et l'ampleur des dépenses publiques improductives.

### LES TRAVAILLEURS NE PEUVENT ÊTRE D'ACCORD

● Ce sont eux, une fois de plus, qui feront les frais de l'opération :

— Ceux qui sont au S.M.I.G., parce que suite au « tripatouillage » d'indice qui va résulter, le S.M.I.G. prendra encore du retard sur le coût de la vie.

— Les travailleurs du secteur public qui verront différer l'augmentation déjà faible qui leur était promise.

— La famille et les vieux dont les revenus s'accroîtront moins vite que le revenu national.

— Enfin l'ensemble des travailleurs pour lesquels le gouvernement invite les patrons à limiter le plus possible les augmentations de salaires.

Aussi, bien que Monsieur Peyrefitte, notre ministre de la Propagande, incite l'ensemble des Français à adhérer au plan de stabilisation et à adopter une psychologie de lutte contre la hausse, les travailleurs ne peuvent être d'accord, sachant qu'il est injuste et inefficace.

A cette opération psychologique, le gouvernement veut associer les centrales syndicales. A cela la C.F.T.C. a répondu par la position du bureau confédéral disant, le 13 septembre :

La C.F.T.C.

REAFFIRME qu'aucune solution durable ne pour-

ra intervenir si une action déterminante n'est pas menée :

— Pour réduire les dépenses improductives ou de prestige ;

— Pour porter au niveau réclamé par une économie moderne les dépenses de recherches, d'éducation et de formation professionnelle ;

— Pour sortir des structures économiques et sociale du régime capitaliste.

INVITEE par le gouvernement à coopérer à la réussite de son action, la C.F.T.C. ne saurait oublier que ce même gouvernement n'a pas hésité à détériorer le climat social, notamment en s'attaquant au droit de grève.

ELLE APPELLE, EN CONSEQUENCE, LES TRAVAILLEURS A MAINTENIR LEUR PRESSION REVENDICATIVE POUR RETABLIR LEUR POUVOIR D'ACHAT AMPUTE PAR L'INFLATION.

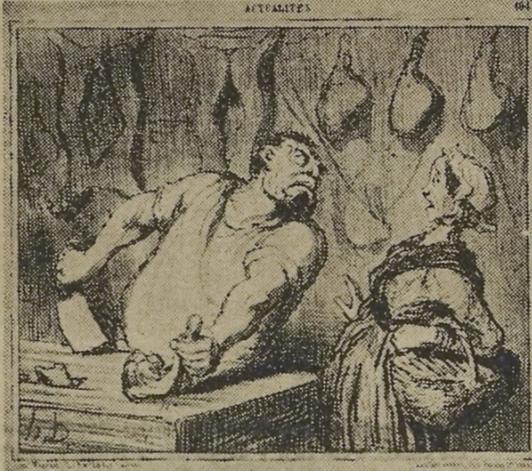
### L'ACTION DOIT SE MENER POUR LES SALAIRES

C'est pourquoi, bien qu'ils souhaiteraient des baisses réelles de prix, les travailleurs, plus que jamais, intensifieront leur lutte pour l'augmentation des salaires.

— Au niveau de chaque entreprise, les cahiers de revendications doivent être à nouveau déposés, précisant les demandes d'augmentations jugées les meilleures, en fonction de la situation dans l'entreprise, des rapports de force existants.

— Au niveau des régions, le barème des minima garantis sur lequel les trois fédérations de la métallurgie se sont mises d'accord, doit être défendu : 2,25 au manœuvre à 3,65 au P 3.

La relance de l'action ouvrière dans chaque lieu de travail est la meilleure réponse que les travailleurs feront à la politique gouvernementale, et il dépend de chaque adhérent C.F.T.C. que cette réponse soit rapide et énergique.



Document Orgeco - Paris

### En un siècle rien de changé !

A grand renfort de publicité le gouvernement vient de lancer un « plan anti-hausse » destiné, selon lui, à enrayer la hausse des prix.

Qu'en est-il réellement de tout cela quand on sait que, durant cinq années de gaullisme, les prix n'ont cessé d'augmenter (plus de 27 % depuis mai 1958) ? Quand on voit que la baisse du prix du bifteck veut être obtenue en permettant aux bouchers l'utilisation de « l'attendrisseur », instrument dont voilà peu de

# VIE FÉDÉRALE

## DANS LES BRANCHES INDUSTRIELLES

### Sidérurgie

IV<sup>e</sup> PLAN : Les 18 et 19 septembre, les quinze représentants C.F.T.C. métaux dans les groupes de travail Sidérurgie et Fonderie ont, au cours d'une session, fait le point des travaux réalisés en ce domaine et précisé les positions et orientations à défendre.

### Commission Fer-Acier du B.I.T.

Du 26 août au 6 septembre s'est tenu à Cardiff, en Grande-Bretagne, la Commission du fer et de l'acier du B.I.T. Louis Zilliox, secrétaire fédéral, y représentait la C.F.T.C.

### Automobile

Durant le mois de septembre se sont tenues pour Renault, Chausson, Peugeot et Berliet, les sessions annuelles des responsables. Au cours de chacune de ces sessions furent examinés l'activité syndicale écoulée, les problèmes d'évolution de la C.F.T.C. et fut mis au point le plan de travail et d'action de chaque syndicat pour l'avenir. Au total, 135 responsables C.F.T.C. de l'automobile ont participé à ces rencontres de travail.

### Navale

La session annuelle des responsables de la construction navale se tient des 4 au 6 octobre. 30 camarades y participent, représentant les différents chantiers de la construction navale de France.

La session a pour but de faire le point sur le problème des salaires, de l'emploi et de la reconversion, ainsi que de déterminer la politique de la branche pour l'année à venir.

### Construction électrique

Le Conseil de la Branche Fédérale Electrique s'est tenu le 7 septembre dernier toute la journée. La majeure partie des travaux a porté sur les problèmes d'organisation de la branche, de ses sous-branches et des inters. Le point a été fait également de la situation revendicative dans ce secteur industriel.

# RÉUNION DU CONSEIL FÉDÉRAL

Au cours de ses débats des 14 et 15 septembre, le Conseil fédéral a adopté la résolution suivante :

### SALAIRES ET PRIX

Le Conseil fédéral de la Métallurgie C.F.T.C., après un examen de la situation générale,

— DENONCE les hausses de prix qui dégradent le pouvoir d'achat des travailleurs et des familles ouvrières ; les réductions d'horaires sans compensation de salaires, les licenciements et menaces de licenciements qui pèsent sur certaines entreprises rendent encore plus difficile la situation de nombreux salariés.

Le C.F. s'élève avec vigueur contre le gouvernement qui, incapable de mettre en place une véritable planification et de s'attaquer au problème des prix, veut faire supporter aux salariés les conséquences de sa politique ; celle-ci se caractérisant dans l'immédiat par un prétendu plan antihausse.

Le C.F. demande à ses organisations de déposer, à nouveau dans toutes les entreprises, leur cahier de revendications et d'appeler les travailleurs à agir notamment pour :

- l'augmentation des salaires, appointements et retraites ;
- la revalorisation des salaires minima garantis ;
- la réduction de la durée de travail.

### LIBERTES

Le C.F. affirme sa solidarité avec les militants licenciés pour leur action syndicale notamment à Peugeot-Sochaux.

La lutte menée en juillet dernier contre la réglementation du droit de grève doit se poursuivre. L'action doit se mener pour la défense et l'extension des droits syndicaux, en particulier pour la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, afin que les travailleurs puissent effectivement y défendre leurs droits et leurs intérêts par l'action syndicale.

### QUATRIÈME SEMAINE

— CONSTATE que, grâce à l'action syndicale et à la lutte menée par les travailleurs dans le premier semestre 1963, la grande majorité des métallurgistes a pu bénéficier de la quatrième semaine de congés.

— ESTIME nécessaire que l'action se poursuive afin que la totalité des salariés bénéficie de cette mesure.

### ESPAGNE

— Le Conseil fédéral salue la lutte des mineurs asturiens en grève depuis de longues semaines.

Proteste vivement contre les arrestations et les exécutions de militants syndicaux et politiques.

Assure le peuple espagnol et les syndicats démocratiques groupés dans l'Alliance syndicale, de sa solidarité.

Appelle les travailleurs à manifester leur appui, les collectes étant à adresser à l'Alliance syndicale espagnole.

### PAIX

— Le C.F. se réjouit de l'accord de Moscou qui tend à éloigner le danger d'une guerre nucléaire.

Dans le cadre de la revendication constante de la C.F.T.C. d'un désarmement général, simultané, progressif et contrôlé, la Fédération C.F.T.C. de la Métallurgie exige que le gouvernement français révise sa position en signant les accords de Moscou.

L'action menée par les organisations de la Fédération, ne saurait cependant se confondre avec celle de comités ou regroupements non syndicaux.

C'est pourquoi le Conseil fédéral, rappelant les positions du dernier congrès confédéral C.F.T.C. contre la force de frappe française, demande à ses organisations, syndicats et sections d'entreprises, de prendre les initiatives nécessaires pour une action intersyndicale permettant de faire aboutir cet objectif.

### LE CONSEIL A D'AUTRE PART PRISES CES DECISIONS SUIVANTES :

a) La somme de 1 000 F sera versée par la Fédération à l'Alliance syndicale espagnole comme contribution au soutien de la grève des mineurs asturiens.

b) Le congrès fédéral, qui devait avoir lieu en octobre 64, est, à cause de la proximité du Congrès confédéral extraordinaire, repoussé en mai-juin 1965 et un conseil national métallurgie se tiendra en octobre 64, ses travaux portant essentiellement sur les problèmes de l'évolution de la C.F.T.C.

# RÉUNION INTERFÉDÉRALE MÉTAUX

Une rencontre a eu lieu le 11 septembre dernier, entre les trois fédérations de la métallurgie, C.F.T.C., F.O. et C.G.T.

Au cours de la rencontre, qui fait suite à celle du 12 juillet dernier, ont été examinés : la situation des métallurgistes à la rentrée des congés,

l'action contre la loi antigrève, le problème de l'accord de Moscou et du désarmement, les moyens d'action.

Compte tenu des réunions des organismes directeurs des diverses fédérations, une nouvelle rencontre a été fixée au 9 octobre.

## Syndicalisme Magazine d'octobre est paru

- L'as-tu acheté ?
- Combien en as-tu diffusé ?



# ...de ces hommes dépend le sort des 200 000 travailleurs de l'automobile

**P**IERRE DREYFUS, Pierre Bercot, J.-P. Peugeot, Georges Hereil, Paul Berliet... De ces grands patrons dépend le sort de 200 000 travailleurs de l'automobile et de leurs familles ainsi que de tous ceux que, par centaines de milliers, l'automobile fait vivre.

## Leurs décisions...

Ce sont eux qui, avec leurs amis ou en leur nom décent et, par la presse ou lors d'une réunion de Comité d'entreprise, après coup, chacun prend connaissance de leurs décisions.

La direction a décidé, le conseil d'administration a décidé... Des décisions sont prises par des hommes, par ces groupes et par eux seuls, car, dans la conception actuelle de la gestion de l'entreprise, il ne peut être question de discuter en comité d'entreprise, ou avec les syndicats, d'un plan d'investissement, de la création d'un nouveau modèle, des modifications dans l'organigramme de l'usine. A certain moment où l'avis est demandé, souhaité même, c'est concernant l'ordre dans lequel des licenciements doivent être effectués, car là, comme la décision à prendre est délicate, il faut le faire cautions.

Donc, qu'il puisse y avoir discussion, ou même information préalable de leur décision, avec ceux qui représentent les milliers d'hommes et de foyers dont le sort est dépendant de celui de l'entreprise, il ne peut être question.

Mais, faut-il ajouter, qu'un des prétextes importants

invoqué pour ne pas discuter avec les travailleurs de toutes ces choses c'est qu'il y aurait des « fuites » vers les constructeurs concurrents, alors qu'il s'agit avant tout, pour un fabricant d'automobiles, de faire le maximum pour prendre la clientèle de l'autre. Les décisions de chacun sont, en matière de fabrication, fonction du thème : « Que va sortir l'autre ? Comment sortir un modèle mieux que lui et avant lui ? »

« Et pourtant, dira-t-on, malgré vos critiques, ça ne va pas mal dans l'automobile, ça n'a jamais si bien été, puisque si nous comparons la période de juillet 62 à juin 63 aux 12 mois précédents, cela donne les résultats suivants en ce qui concerne les voitures particulières : »

Production .....	+27 %
Exportation .....	+21 %
Importations .....	+22 %
Consommation intérieure...	+30 %

Selon les estimations de l'I.N.S.E.E., l'année 1963 verrait 1 000 000 de véhicules nouveaux achetés par la population française.

Peut-on dire, partant de cela, qu'il n'est rien besoin de changer dans les conceptions, dans les structures puisque de nouveaux records sont battus ?

## ...peuvent amener des catastrophes

Il ne s'agit pas pour nous que des records soient battus,

mais que la vie des travailleurs de l'automobile se réalise dans des conditions normales. Et nous ne sommes pas sûrs que les records d'aujourd'hui préparent des lendemains qui chantent. C'est ce que nous disons depuis deux années, et que nous soulignons notamment dans la plaquette éditée en commun entre notre fédération et celle des ingénieurs et cadres. « Pour une nouvelle politique de l'industrie automobile ». On nous a traité d'effreux pessimistes, de destructeurs de l'industrie automobile.

Et pourtant, aujourd'hui, nous ne sommes pas les seuls à parler de « l'avenir incertain », de la « concurrence qui va se durcir ». Au début de cette année, l'étude publiée par la Communauté Economique Européenne, a jeté un pavé dans la mare en signalant que si les projets des constructeurs automobiles se réalisent, il y aura, en 1965, un excédent de 1 million à 1 million 1/2 de véhicules.

Ne faut-il pas aussi souligner cet aspect inquiétant que représentent les chiffres de consommation de carburant auto en France ? Pour un marché intérieur accru de 30 %, la consommation de carburant n'a augmenté que de 7,8 %. Et nous pouvons, avec Pierre Allonet (« Science et Vie du Salon »), dire : « Les Français roulent peu. On pourrait même dire qu'ils roulent de moins en moins, ce qui n'est pas sans donner quelques inquiétudes pour les années à venir lorsque le remplacement des voitures usagées constituera l'essentiel des ventes ».

Ces « avenir incertains », « situations difficiles », « inquiétudes », se traduiront pour les travailleurs par :

- réduction d'activité, baisse d'horaire, licenciements ;
- fermeture d'usines suite à des concentrations ;
- reconversion d'usines.

Plus ou moins, peut-être, mais à tour de rôle, chacun risque d'être touché, et ce ne seront pas les stocks éventuels, les centaines de millions investis en un suréquipement certain, qui permettront aux travailleurs de vivre. En sera-t-il demain dans l'automobile comme dans l'industrie du tracteur, où on crée des emplois nouveaux à Beauvais par une belle usine, alors que l'on licencie à Saint-Dizier, à Vierzon et à Marquette ?

Même si, par extraordinaire, la construction française automobile se tirait sans difficulté de la crise prévisible, serions-nous tellement heureux que ce soit au détriment des milliers de travailleurs de Fiat, de Volkswagen ou de B.M.C. ?

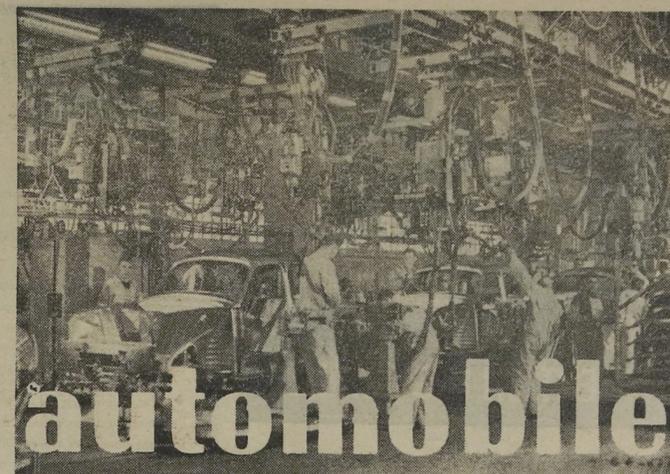
## L'action des travailleurs peut les empêcher

Seule, une pression ouvrière constante dans les usines, un développement de la conscience de cette situation par l'opinion publique, peut empêcher ou atténuer cette crise en perspective. Diminuer le prix de l'essence, construire des autoroutes ne peut suffire, mais une action efficace ayant comme objectif, comme à maintes reprises nous l'avons souligné :

- une nouvelle politique de l'industrie automobile à insérer dans une politique économique d'ensemble ;
- un plan français automobile sérieux, imposant une coordination des efforts de production, de vente, de recherche (qui empêcherait une situation comme

Les photos de cette page sont de :

A.D.P. KEYSTONE, CITROEN, RENAULT, BERLIET et ARCHIVES V.M.



celle d'aujourd'hui, la sortie d'une 1 500 cm<sup>3</sup> chez Renault et celle d'une 204 chez Peugeot ;

- un organisme de contrôle et de coordination des investissements disposant des moyens d'exécution efficace ;
- un véritable commissariat au plan à l'échelle européenne.

C'est pour cela que l'action doit se mener quels que soient les bouleversements que ça apportera dans les structures économiques et politiques de ce pays.

Il est indispensable que les décisions ne soient plus le fait d'hommes ou de groupes d'hommes qui les prennent en fonction de ce qu'ils croient leurs intérêts propres sans aucun souci du bien commun. Les travailleurs doivent de plus en plus dans une société nouvelle à bâtir pouvoir prendre, à tous les échelons, au plan de l'entreprise, au niveau national, les responsabilités d'une gestion dont leur sort dépend.

André SOULAT.



Pour la 50<sup>e</sup> fois, un Salon de l'automobile se tient à Paris. Le premier eut lieu en 1898, quand, sur la terrasse des Tuileries, l'Automobile-Club de France organisa une exposition de l'automobile à laquelle participaient deux cent trente-deux exposants qui durèrent, pour démontrer la qualité de leurs fabrications, faire parcourir à leurs voitures le trajet Paris-Versailles et retour.

Depuis cette époque, l'automobile et la construction automobile ont fait des pas de géants.

Si le Salon n'est plus, comme voilà quelques années, le lieu où sortent pour la première fois au public les nouveautés, il n'en reste pas moins un centre d'intérêt important, et cette année encore des millions de visiteurs admirer les carrosseries rutilantes présentées au Parc des Expositions.

Quelles sont les dominantes de ce Salon ?

- La représentation française veut marquer par là l'amélioration de la qualité, chacun des constructeurs ayant fait des efforts sur le plan du confort, de la sécurité, de la variété des modèles.
- La production allemande sera celle qui présentera le plus grand nombre de nouveautés parmi lesquelles il faut citer la N.S.U. Wankel à moteur rotatif, et la Mercedes 600, voiture de grand prestige, pour d'autres bourses que les nôtres.
- Pour la Grande-Bretagne, signalons la nouvelle Hillman, sortie par le groupe Rootes, modèle révolutionnaire pour l'industrie anglaise.
- Les Etats-Unis, après les sorties de leurs « compacts », reviennent à leurs gigantesques voitures aux moteurs de plus en plus puissants.

## Pour les TRAVAILLEURS de l'AUTOMOBILE NOUS REVENDIQUONS

• A de nombreuses reprises, les travailleurs de l'automobile se sont trouvés à la pointe du combat pour l'amélioration de la condition ouvrière, et leurs succès, comme leurs échecs d'ailleurs marquent profondément l'ensemble des travailleurs.

— C'est RENAULT qui a permis d'avancer dans la satisfaction de la revendication sur la quatrième semaine de congés payés.

— BERLIET a aidé au développement du droit syndical dans l'entreprise.

— Chez SIMCA, l'attitude antisyndicale de la direction a dû s'atténuer, face aux efforts du syndicalisme pour y être respecté.

— A SOCHAUX, l'action énergique contre les licenciements de responsables syndicaux a suscité des réactions profondes dans l'opinion.

Dans tout cela, la C.F.T.C. a su être animatrice de l'action menée la plupart du temps en commun avec les autres syndicats.

• Ces luttes, les travailleurs de l'automobile les poursuivent chaque jour, et pour eux notre Union fédérale automobile C.F.T.C. revendique :

### ACCROISSEMENT DU POUVOIR D'ACHAT

Les formules d'augmentations garanties de salaires doivent devenir des augmentations garanties de pouvoir d'achat.

### GARANTIE DE L'EMPLOI ET DE LA REMUNERATION

Par l'instauration du salaire annuel garanti.

Par l'amélioration des fonds de régularisation de ressources.

Par l'opposition à tout licenciement dont le reclassement n'est pas assuré, à condition équivalente.

### REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

— Sur le plan hebdomadaire, par un retour progressif aux 40 heures avec maintien de la rémunération.

— Sur le plan annuel, par la généralisation du paiement de tous les jours fériés sans récupération.

— Sur la vie des travailleurs, par un abaissement de l'âge de la retraite et en premier lieu pour les professions pénibles et insalubres.

### L'AMELIORATION DES CONDITIONS DU TRAVAIL

Et notamment en ce qui concerne les cadences de travail, la promotion ouvrière.

### DEMOCRATISATION DE L'ENTREPRISE

— Par l'extension du droit syndical dans l'entreprise permettant aux travailleurs la défense, la connaissance de leurs droits, par un fonctionnement normal de leurs organisations syndicales.

— Par un développement du rôle et de la responsabilité des délégués du personnel, et C.H.S., membres des C.E., permettant l'intervention ouvrière dans l'orientation de l'entreprise, dans son organisation et son fonctionnement.

Tout cela doit être obtenu au niveau de chaque entreprise et coordonné dans le cadre d'une CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE L'AUTOMOBILE, et d'une CONVENTION AUTOMOBILE EUROPEENNE dont, malgré l'opposition patronale, nous continuerons à demander la discussion.



« ATTENTION LES COPINES...  
« ce gars-là est un séducteur...  
« il tombe toutes les filles : 18  
« ans, costaud, le visage sympa-  
« thique, la voix chaude et bien  
« timbrée, un sens du rythme...  
« et une superbe Caravelle 1100. »

La suite de l'article vante les qualités de la Caravelle 1100, car c'est la Régie Renault qui, dans une revue destinée aux jeunes, fait cette réclame et offre gratuitement aux 500 premiers copains qui lui écriront, non pas une Caravelle 1100, bien sûr, mais un disque twist de Michel.

La Régie Renault à l'avant-garde du progrès, tout au moins dans le langage, précise que cette « bagnole » possède un « fameux moulin » avec des « méchants » chevaux et un confort « un peu chouette » ; elle ne va cependant pas, sans doute par pudeur, jusqu'à préciser que cette chouette bagnole coûte plus d'un million de nos anciens francs, donc à la portée de tous les copains et copines.

Quel est le jeune, en effet, qui ne possède pas cette somme ? surtout si papa est ouvrier chez Renault, par exemple.

Il est vrai qu'à défaut le co-

pain pourra toujours rêver qu'il tombe la fille et la copine qu'elle tombe dans les bras du séducteur, le tout évidemment sur les coussins moelleux d'une Caravelle 1100, ce qui est évidemment supérieur à la 2 CV ou à la 4 CV.

Pendant que l'on rêve ainsi on ne pense pas à mettre en cause ce régime capitaliste capable de créer des Caravelle 1100, d'en susciter le besoin par la publicité, mais incapable de satisfaire les besoins existants.

Et puis ne vaut-il pas mieux que tous ces jeunes rêvent et poussent leurs yeux plutôt que de faire comme certains adultes qui crient « des sous Charlot » et réclament des écoles, des métiers, des moyens de culture pour une jeunesse dont la grande majorité a un autre idéal que celui que leur proposent tous ces margoulin fabricants d'idoles, de publicité (qui entre parenthèses sont tous des « croulants » ou des « pas coté à l'Argus »).

En tout cas, avec sa réclame pour Caravelle 1100, Renault vient, comme dirait notre confrère « Le Canard Enchaîné », de franchir allégrement « le mur du çon ».

JEAN-PIERRE.

## V M INFORMATIONS PRATIQUES

### Service militaire

Les inspecteurs du Travail sont dorénavant habilités à relever les infractions à l'application de la loi (art. 25 et 25 A du Livre I<sup>er</sup> du Code du Travail), relative à la réintégration dans l'emploi des salariés libérés du service militaire.

Libération des contingents 1962 :

#### ARMÉE DE TERRE ET MARINE

Le contingent 1962/1C, incorporé le 1<sup>er</sup> mai 1962, sera libéré à 18 mois de service. Le contingent 1962/2A, incorporé le 1<sup>er</sup> juillet 1962, sera libéré à 16 mois de service.

#### ARMÉE DE L'AIR

Le contingent 1962/1C, incorporé le 1<sup>er</sup> mai 1962 sera libéré à 18 mois de service. Le contingent 1962/B, qui a été incorporé un mois plus tard que les contingents correspondants de l'armée de terre et de la marine, soit le 1<sup>er</sup> août 1962, sera libéré à 16 mois de service le 1<sup>er</sup> décembre 1963.

### Jeunes

De nouvelles instructions ministérielles ont été données par les circulaires TMO 14/63 du 28 mai 1963 et 20/63 du 12 juin 1963, au sujet de la durée du travail des jeunes et de l'utilisation d'un nouveau contrat-type en matière d'apprentissage.

Le ministère du Travail demande aux inspecteurs du Travail de veiller à ce que les jeunes ne soient pas soumis à des conditions de travail incompatibles avec les exigences de leur développement physique. Pour les apprentis, les heures supplémentaires ne doivent être qu'exceptionnelles.

### Avantages vieillesse et invalidité

Plusieurs décrets du 6 septembre améliorent le montant des avantages « vieillesse » et « invalidité ». Un taux unique est désormais fixé pour le montant minimum des pensions d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité, pour le montant de l'allocation aux vieux travailleurs salariés (A.V.T.S.).

Ce taux sera de 900 F à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1964 pour les pensions elles-mêmes, les majorations pour conjoint à charge et les pensions de reversion en faveur du conjoint survivant. Le plafond des ressources à ne pas dépasser sera à cette date de 3 100 F pour une personne seule et de 4 700 F pour un ménage.

### Chômage

Le bureau de l'U.N.E.D.I.C. a décidé de relever le montant minimum des allocations complémentaires de chômage versées par les A.S.S.E.D.I.C. Le montant minimum est fixé par jour à 5,40 F dans la région parisienne, 5,30 F dans les communes de plus de 5 000 habitants, 5 F dans les communes de moins de 5 000 habitants. Ces dispositions entreront en application à compter du 23 septembre 1963.

## Sois le bienvenu...

◆ Si les mois de l'automne sont ceux de la rentrée scolaire, ils sont également ceux qui voient l'arrivée au travail de centaines de milliers de jeunes.

◆ Sortant de l'école primaire, des centres d'apprentissage, du technique, nombre de ces jeunes, gars ou filles, vont pour la première fois faire connaissance avec les ateliers et bureaux des entreprises métallurgiques.

◆ Par l'ambiance qu'ils vont découvrir, par l'accueil qu'ils recevront, ils seront marqués, souvent pour leur vie entière, et nous devons avoir conscience de notre responsabilité pour

savoir remettre en place ceux qui, éducateurs à rebours, s'amuseraient à le « dessaler » ou qui, sous prétexte « d'arroser l'embauche », voudraient lui faire prendre une « bonne cuite ».

### L'AIDER A DÉCOUVRIR LA VIE ET LES LUTTES OUVRIÈRES

Cet accueil du jeune se doit d'être complété par l'aide nécessaire pour qu'il découvre bien la vie ouvrière et ses problèmes et, là encore, notre rôle est important. Depuis les

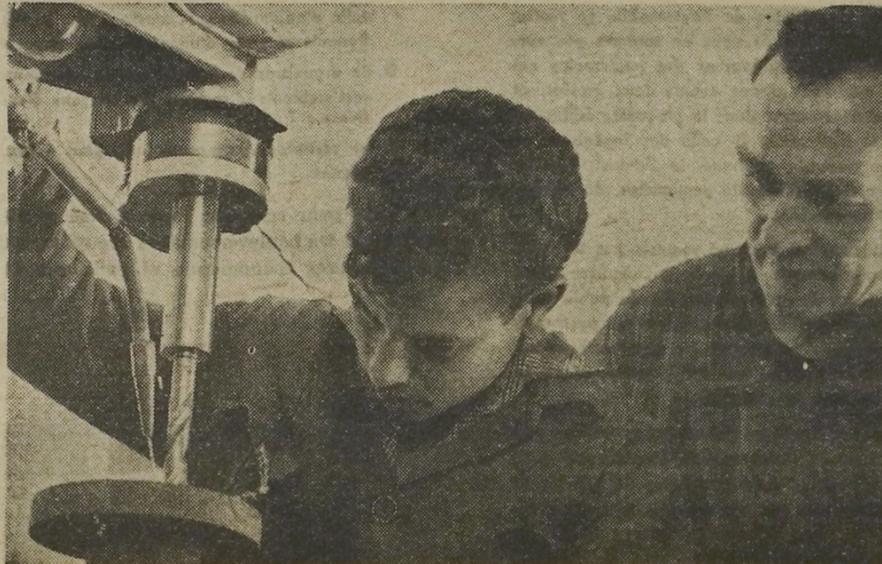


Photo archives V.M.

que cette entrée au travail de ceux qui pourraient être nos gosses se fasse dans les meilleures conditions possibles.

### LE COMPRENDRE...

Ce jeune électricien, ou O.S., cette dactylo fière de son C.A.P. qui deviennent notre compagnon ou compagne de travail et dont souvent il nous est demandé de « nous occuper », ils ont surtout besoin qu'on les comprenne. Un milieu d'adultes risque d'être déboussolant pour un jeune dont le dynamisme, l'esprit d'indépendance s'accommodent mal avec la discipline, l'attention soutenue et les rappels à l'ordre.

Le comprendre, c'est se souvenir de ce qu'on a été voilà 10 ou 20 ans ; c'est l'aider, sans paternalisme, à développer sa personnalité, à devenir un homme.

Le comprendre, en étant convaincu qu'il est plein de bonne volonté, mais en sachant que les connaissances théoriques qu'il a reçues à l'école ont besoin d'être complétées par la pratique, et qu'il faudra des mois et des années pour acquérir les « tours de mains » et la technique nécessaires qui feront de lui un bon compagnon.

Le comprendre, en ne le considérant pas comme un larbin, à qui on doit faire exécuter sans discussion, tous les mauvais boulots, mais, parce qu'il est sensible à la justice, qu'il n'aime pas l'arbitraire, en sachant développer son esprit d'initiative, en lui expliquant le pourquoi des travaux peu intéressants.

Le comprendre, le respecter et exiger qu'il le soit, cela voudra dire aussi pour nous,

plus petites choses : lui trouver une place à la cantine, le mettre en contact avec d'autres jeunes, les habitudes de l'atelier, le boulot qu'on y fait, jusqu'à l'information de ses droits et des disciplines aussi auxquelles il devra néanmoins se soumettre.

L'aider à connaître les avantages auxquels il a droit, mais en montrant combien les travailleurs ont dû lutter avec le syndicalisme pour les arracher et les améliorer. Ce jeune gars, cette jeune fille découvriront le syndicalisme au travers et par les militants qui l'incarnent, par la façon dont il sera aidé soutenu par eux.

Ce « Sois le bienvenu » que tout jeune doit entendre et ressentir au fond de lui-même à son entrée au boulot, venant de ceux avec lesquels il va désormais partager une partie importante de ses journées et semaines, c'est plus qu'une parole, mais un acte important. Sans nul doute, chacun de nous saura le réaliser

André SOULAT.

Dépannage  
RADIO-TELEVISION  
Adaptation deuxième chaîne  
(à domicile)  
TELLSON

17, r. Perdonnet, Paris-10<sup>e</sup>  
(M<sup>o</sup> La Chapelle) BOT. 01-76  
Service Installation antennes :  
CLL. 65-51.

# UN EFFORT PAYANT : LA FORMATION SYNDICALE

Action, organisation, formation : tel est le triple effort poursuivi depuis de longues années par la C.F.T.C. et par notre Fédération.

Rappelons brièvement les moyens mis à la disposition des militants.

**L'INSTITUT CONFEDERAL DE BIERVILLE.** — En 1962, 2 749 militants C.F.T.C. ont participé aux 104 sessions organisées par la C.F.T.C., la durée moyenne a été de 4 jours 1/2.

**LES ECOLES NORMALES OUVRIERES.** — 18 se sont tenues l'an dernier sur le plan des régions et ont rassemblé 909 militants.

En 1961, les études avaient porté sur « La planification » ; en 1962, sur « Les tâches de la C.F.T.C. dans la société industrielle ». Le thème d'études de 1963 est « Pour la planification démocratique, accroître le pouvoir syndical ».

**LES JOURNEES ET SOIREEES D'ETUDES** ont, quant à elles, groupé plusieurs milliers de militants sur le plan régional ou local.

**LES ETUDES SYNDICALES PAR CORRESPONDANCE** ont été suivies par 489 militants pour l'Initiation syndicale, 132 pour le français, 216 pour la pratique syndicale, 93 pour l'Initiation économique, 68 pour l'Initiation juridique.

● Pour toutes ces sessions, la participation de la métallurgie a été importante.



Une session à l'Institut Confédéral de Bierville.

(Photo J.-M. Bresson.)

**LES SESSIONS FEDERALES** organisées par la Fédération de la Métallurgie sur le plan des branches industrielles, des trusts, des entreprises et sur le plan régional ont touché près d'un millier de militants

Plusieurs militants de la Fédération ont également participé aux sessions de l'Institut du Travail de Strasbourg et de l'Institut des Sciences Sociales du Travail de Paris.

Effort important comme on le voit et qui inquiète un certain nombre de milieux qui, à la rigueur, préfèrent quelques « gueulards » plutôt que des militants compétents.

Effort important qui doit se poursuivre et s'intensifier, car c'est à ce prix, et à ce prix seulement, que l'on peut parler sérieusement de promotion ouvrière individuelle et collective et de démocratie.



P.-S. — Chaque syndicat a reçu les indications pour les Etudes Syndicales par correspondance 1963-1964.



Un ouvrier au travail dans une section du chantier naval « 3-MAJ » à Rijeka, un des plus importants en Yougoslavie. (Photo Service d'Information Yougoslave.)

La Yougoslavie a été au premier plan de l'actualité ces derniers mois : tremblement de terre de Skopje, visite de Khroutchev à Tito ; d'autre part à l'occasion des vacances, nombre de Français se sont rendus dans ce pays et parmi eux plusieurs syndicalistes.

### ● QU'EST-CE QUE LA YOUGOSLAVIE ?

C'est, répond la brochure de la collection « Petite Planète » (1), le pays le plus compliqué d'Europe : environ 17 millions d'habitants, deux alphabets (cyrillique et latin), trois religions (orthodoxes, catholiques et musulmans), quatre langues (serbe, croate, slovène, macédonien), cinq nationalités (serbe, croate, slovène, macédonienne, monténégrine), six républiques et une bonne dizaine de minorités nationales (Albanais, Hongrois, Roumains, etc.).

Le pays a sept frontières : Italie, Autriche, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Grèce, Albanie, et près de 2 000 km de côtes.

C'est aussi une longue histoire de luttes, de révoltes dont les dernières en date : celle des partisans, est bien connue.

La dernière guerre a fait 1 700 000 morts (un Yougoslave sur neuf) ; la plupart d'ailleurs ne mourant pas de la main des Italiens ou des Allemands, mais « les Tchétchiks tuant les Oustachis, les communistes et les musulmans ; les Oustachis tuant les Serbes, les communistes et les juifs ; les partisans tuant les Tchétchiks et les Oustachis » (1).

### ● TITO

La Yougoslavie, c'est aussi Tito, de son vrai nom Joseph Broz, maréchal de Yougoslavie, président de la République, né en 1892, dans un village de Croatie, d'un père croate et d'une mère slovène.

C'est l'homme qui a organisé la lutte des partisans, qui a su résister au colosse Staline, c'est le maître de la Yougoslavie.

### ● LE SOCIALISME

Apparemment, rien ne différencie cette démocratie « populaire » de nos démocraties « occidentales », sinon l'étoile rouge sur les casquettes et les insignes et les portraits de Tito abondamment répandus.

Le socialisme yougoslave, c'est la commune, organe essentiel du système, commune chargée bien sûr de l'administration municipale, de l'ordre public, mais aussi et surtout qui a la compétence économique ; c'est elle qui est propriétaire des usines.

Le socialisme yougoslave, c'est aussi le conseil ouvrier, élu par le personnel de l'entreprise, conseil ouvrier qui nomme un comité de direction, celui-ci collaborant avec le directeur à la gestion de l'entreprise, adopte le règlement et le bilan, répartit les réserves financières.

Le socialisme yougoslave, c'est aussi la volonté rencontrée chez les responsables syndicaux de lutter contre la bureaucratie et pour instaurer toujours plus la démocratie ; c'est un leit-motiv qui revient dans toutes les conversations comme revient souvent l'exemple de la « Commune de Paris » de 1871.

### ● LA DEMOCRATIE

Le programme de la Ligue des Communistes Yougoslaves de 1958 se termine sur cette devise : « Rien de ce qui a été créé ne doit être sacré au point de ne pouvoir être dépassé et de ne pouvoir céder la place à ce qui est encore plus progressiste, plus libre et plus humain ».

Lorsque l'on discute avec des Yougoslaves, il apparaît que le socialisme totalitaire des années d'après-guerre, bureaucratique, policier, avec son culte de la personnalité, s'est bien « libéralisé ».

Certes, le parti communiste est encore le maître absolu ; qui n'est pas au parti ne peut prétendre accéder à un poste de responsabilité, même syndical ; la laïcité est bien sûr inconnue à l'école, le marxisme étant la « religion » officielle ; le syndicat est subordonné au parti, ce qui est logique pour des marxistes.

Le peu de discussions et d'observations que permet un bref séjour, laissent penser et espérer que tout cela cède peu à peu la place à ce qui est « plus progressiste, plus libre et plus humain ».

On ne peut terminer ce bref et incomplet article sans dire au moins un mot de l'accueil vraiment sympathique rencontré dans les contacts, y compris ceux de la vie courante avec ce peuple accueillant qui vit encore durement et ces syndicalistes désireux de nouer le maximum de contacts par-dessus les frontières géographiques et idéologiques.

P. JEANNE.

(1) « La Yougoslavie », par J.-M. Domenach et A. Fontaut, Collection « Petite Planète », Editions du Seuil. (Brochure très intéressante qui a besoin d'être actualisée en ce qui concerne les salaires et les prix.)

## La pour Vous...

### La vie sociale sous le second Empire

Sous ce titre, Pierre Bleton, par ailleurs auteur des ouvrages « Le capitalisme en pratique » et « Les hommes des temps qui viennent » vient de publier dans la collection « Relations Sociales » (1), « Economie et Humanisme », les Editions Ouvrières, un livre de 120 pages (8,10 F + TL).

En partant des œuvres de la Comtesse de Ségur, tels que « Les Malheurs de Sophie », « Les Mémoires d'un Ane », « Un bon petit diable », « Les deux nigauds », etc., P. Bleton décrit la vie sociale sous le second Empire.

La vie quotidienne et les prix, la condition sociale et les revenus, la conception du monde sont les trois grands chapitres de cet intéressant ouvrage qui comprend plusieurs annexes statistiques sur la variation des prix et des salaires du temps de la Comtesse de Ségur à nos jours, sur la population active de la France sous le second Empire, la répartition par catégorie professionnelle, etc.

Cette société encore préindustrielle dans sa grande masse nous est décrite minutieusement, tour à tour fruste et raffinée, avec ses blouses et ses bonnets ronds, ses robes à crinoline et ses habits de drap fin, son pain sec et son lait caillé, ses dîners à six services, la misère avec un franc cinquante par jour et le luxe avec cent mille francs par an, le chômage forcé des pauvres gens, leurs quêtes, quelquefois désespérées, d'un travail et l'oisiveté souvent ennuyée, rarement charitable des riches ».

Cet ouvrage est à la fois distrayant et instructif.

(1) La collection « Relations Sociales » est publiée en liaison avec le Centre d'Etudes des Relations Sociales de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université d'Aix, Marseille. Les Editions Ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, PARIS (XIII<sup>e</sup>)

Jacques NATANSON  
Antoine PROST

## LA RÉVOLUTION SCOLAIRE

Le projet LANGEVIN-WALLON reste la norme de toute réforme sérieuse de l'enseignement. A partir de cette thèse qu'ils font leur, les auteurs précisent les conditions concrètes d'une mise en place de ce projet.

Un volume 14x19, 168 pages ..... 7,50

LES EDITIONS OUVRIERES  
12, avenue Sœur-Rosalie - PARIS (13<sup>e</sup>)



## A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS-UNIES

Le désarmement et la décolonisation sont des points importants à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'O.N.U., qui a commencé ses travaux le 19 septembre. Les premiers débats ont été notamment marqués par l'intervention du Président Kennedy soulignant que l'accord de Moscou doit être complété par des nouveaux accords, et suggérant la mise en commun des recherches américaines et soviétiques dans le domaine spatial.

## MORT DU " PÈRE DE L'EUROPE "

L'ancien président du Conseil, Robert Schuman, mort récemment, a vu son nom associé à celui de « Père de l'Europe ». C'est en tant que ministre des Affaires étrangères que s'exprima sa vocation d'Européen, préparant et signant les traités instituant le Pacte Atlantique, la Communauté du charbon et de l'acier et celui mort-né de la C.E.D. L'Euratom et le Marché commun vinrent ensuite dans le sillage de la C.E.C.A., longtemps appelé le « Plan Schuman ».



## BEN BELLA PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

Par 99,62 % de voix, le peuple algérien a, le 15 septembre, élu M. Ben Bella président de la République algérienne. La Constitution adoptée une semaine auparavant lui donne des pouvoirs extrêmement étendus. Parmi ses premières mesures, le nouveau gouvernement a poursuivi sa politique socialiste en procédant à plusieurs nationalisations (organes de presse, hôtels...)

Photo A.D.P.

## NOUVELLES EXPLOSIONS RACISTES AUX U. S. A.

Jetée d'une voiture, une bombe a tué, dans une église de Birmingham, quatre petites filles noires et blessé plusieurs dizaines de personnes. Ce crime odieux, venant après celui du meurtre de deux jeunes garçons abattus quelques instants auparavant par la police, a soulevé d'indignation le monde entier et les journaux les plus sudistes désavouent l'attitude du gouverneur Wallace.

## POLÉMIQUE SOVIÉTO-CHINOISE

Le désaccord entre la Chine et l'Union Soviétique prend des proportions importantes. Après des attaques personnelles sans précédent des Chinois contre Khroutchev, l'Union Soviétique dénonce les « visées impérialistes chinoises » et accuse en fait la Chine de vouloir posséder la bombe atomique pour l'utiliser à des fins agressives.

# LUTTES ouvrières dans le MONDE

## LES SYNDICATS ALLEMANDS ET LA PLANIFICATION

M. Rosenberg, président du D.G.B., vient de souligner, lors du Congrès des syndicats du textile qui vient de se tenir à Hanovre, combien une politique économique et sociale sans recours à la planification est désormais inconcevable en Allemagne. Le développement de l'automation, a-t-il poursuivi, entraîne des changements dans la structure des entreprises et rend inévitable une prévision d'ordre économique ».

## LES CONGRES DES SYNDICATS BRITANNIQUES

Le congrès des Trades-Unions s'est tenu récemment à Brighon. Les débats ont tourné pour beaucoup autour de l'attitude que le syndicalisme anglais se doit d'avoir face à la politique des revenus. Devait-il appuyer la position défendue par le Conseil général du T.U.C. faisant sienne l'opinion exprimée par la Commission Nationale de Planification Economique, estimant que « les revenus doivent s'accroître moins rapidement que par le pas-

se », afin de contribuer à la lutte contre l'inflation, ou devait-il au contraire s'opposer à toute politique de limitation des salaires ? C'est cette dernière thèse qui l'a emporté à une large majorité, et cette prise de position est importante dans la conjoncture économique et politique anglaise car elle exprime en fait une réticence quant à la participation au mécanisme du plan.

## RELEVEMENT DU SALAIRE MINIMUM AUX U. S. A.

Le salaire minimum légal vient d'être relevé de 1,15 dollar (5,75 F) à 1,25 dollar (6,25 F) par heure. Cette mesure touche directement 2 millions et demi de salariés américains, et notamment ceux employés dans le sud des Etats-Unis, ou ne disposant que d'un travail partiel.

Cette hausse du salaire minimum aura des répercussions appréciables sur le niveau des salaires dans l'ensemble du pays, du fait que les revendications ouvrières sont dans de nombreux secteurs professionnelles fonction du salaire minimum en vigueur.

# LA MÉTALLURGIE SYNDICALE A L'ÉTRANGER.

Les organisations syndicales des autres pays ont comme nous une Fédération de la Métallurgie. Nous avons jugé intéressant pour nos lecteurs de donner dans plusieurs articles successifs de « La Voix des Métaux », quelques informations sur ces organisations, informations qui doivent nous aider à développer nos sentiments d'internationalisme ouvrier et nous montrer les points communs nombreux existants entre l'action et les revendications des métallurgistes dans le monde.

## Les syndicats allemands de l'I.G. Metall

La Fédération des syndicats des industries métallurgiques allemandes fait preuve d'une vitalité et puissance méritant de notre part une grande attention.

### LES ADHÉRENTS DE LA FÉDÉRATION

Fin 1962, l'I.G. Metall, affiliée au D.G.B., qui est adhérent à la C.I.S.L. (Confédération Internationale des Syndicats libres) dépassait le seuil des 1,9 millions d'adhérents. En un an, de 1961 à 1962, 54 000 métallos allemands sont venus grossir les rangs de la Centrale. La progression des adhérents a dépassé le chiffre de 600 000 travailleurs donnant leurs adhésions payante, entre 1950 et 1962...

Au même moment, plus de 4,3 millions de travailleurs étaient occupés dans les industries métallurgiques contre 2,5 millions en 1950.

Alors que plus de 43 % des métallos allemands étaient syndiqués à l'I.G. Metall en 1961, la préoccupation de la centrale des métallurgistes allemands est de progresser au moins aussi rapidement que le personnel employé dans les industries métallurgiques allemandes.

Les syndicalistes de l'I.G. Metall sont profondément convaincus des progrès nécessaires et encore possibles du nombre d'adhérents à leur fédération.

### LES REVENDICATIONS DE L'I.G. METALL

Les dernières grèves des métallurgistes allemands ont démontré que la combativité pouvait

coexister avec une puissance syndicale rarement atteinte en France. La lutte contre le lock-out patronal généralisé et pour le droit de grève, pour de libres discussions de salaires, pour une amélioration des conditions de vie des métallos allemands a marqué l'année 1962.

Les métallurgistes allemands ont précédé dans les réalisations, les travailleurs français, en matière de réduction des horaires de travail, sans perte de salaires. En effet, dès 1960, un accord paritaire permettait de ramener progressivement la durée hebdomadaire du travail à 42 heures.

### L'AVENIR

L'année 1963 sera fortement imprégnée par les décisions confédérales allemandes, relatives au nouveau programme d'action que le D.G.B. (Confédération des Syndicats allemands) discutera au cours du congrès extraordinaire fin 1963.

Nous sommes convaincus du rôle important que joue l'I.G. Metall dans les décisions d'avenir.

Lorsque son dernier congrès (fin 1962) fut placé sous le thème général « Vers la démocratie sociale par la codécision », cela signifiait un effort important pour donner à la démocratie dans l'entreprise, dans l'économie, un contenu de plus en plus large et réel.

Les positions favorables à la planification de l'économie, à la socialisation de certaines industries clés, sont autant de données que nous jugeons extrêmement importantes, non seulement pour les travailleurs allemands, mais également pour les travailleurs européens.



Piquets de grève devant l'usine d'automobiles Daimler-Benz

(Photo Archives V. M.)

## SOLIDARITÉ avec les MINEURS ASTURIENS

Malgré tous les moyens de pression, la lutte des mineurs asturiens se poursuit.

La Fédération de la métallurgie C.F.T.C. appelle à un développement de la solidarité envers ces grévistes.

Tous les versements doivent être effectués à l'ALLIANCE SYNDICALE, C.C.P. 14-11-59 PAS-CUAL THOMAS, 71, rue du Taur, TOULOUSE.